

*Questions orales*

le ministre voit-il pour le Canada dans ces négociations en tant que membre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, comme le député et la Chambre le savent sans doute, au cours de la conférence «Cieux ouverts», une entente très importante a été conclue entre les quatre pays qui ont été les grandes puissances signataires de l'Accord de Postdam et les deux gouvernements allemands. Elle est importante, car elle comble un vide pour ce qui est de certaines conséquences de la réunification de l'Allemagne.

Il faudra évidemment que d'autres pays interviennent, dont, très activement, le Canada. Notre pays est l'un des trois qui maintiennent des troupes en Allemagne et certaines des conséquences de la réunification présentent donc un intérêt exceptionnel pour nous.

Notre participation se fera en partie par l'entremise de l'OTAN et en partie, comme le mentionne le député, dans le cadre des négociations et des discussions de la CSCE qui deviendront de plus en plus importantes à mesure que la situation évoluera en Europe. Il est également possible que soient pris des arrangements officieux concernant le Canada et peut-être d'autres pays qui prendraient part au processus entamé avec la formule quatre plus deux.

**M. Jesse Flis (Parkdale—High Park):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Les pourparlers sur la réunification allemande, on le sait, ont déjà été amorcés dans le cadre d'une réunion à quatre plus deux. Cependant, comme la Pologne a émis à bon droit de sérieuses inquiétudes au sujet de ses frontières, le Canada a-t-il signalé aux six pays en cause le fait que la Pologne n'acceptera rien de moins qu'une garantie absolue de ses frontières actuelles?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, si le député prenait connaissance de ce qui s'est dit au moment de l'établissement de la formule à quatre plus deux, il s'apercevrait qu'on a tenu compte de la situation de la Pologne.

Le gouvernement de la Pologne en convient, j'en suis sûr. Il reste cependant que la RFA devra rassurer la

Pologne en termes plus précis, ce que nous l'incitons à faire.

• (1450)

**LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Anciens combattants. Pourquoi réduit-on les prestations des anciens combattants du Canada?

**L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, bien que des changements aient eu lieu, je puis assurer à la Chambre et au député qu'il n'y a eu aucune réduction globale. En fait, les fonds accordés au Programme pour l'autonomie des anciens combattants ont augmenté d'au moins 60 p. 100 cette année, ce qui est énorme. Ce programme n'a subi aucune compression.

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, je ne vais pas mettre mes connaissances en arithmétique à l'épreuve cet après-midi. Dans l'hommage qu'il a rendu aux anciens combattants le Jour du Souvenir, il y a moins de quatre mois, le ministre a dit à quel point nous étions redevables à ceux qui ont accompli leur devoir et qui se sont dépensés sans compter pour leur pays.

Peu importe ce que dit le ministre, il n'en demeure pas moins qu'on a retiré de l'argent aux anciens combattants et que leurs prestations ont été réduites. C'est la première fois que pareille chose se produit depuis la grande dépression. Nous ne devrions pas agir de la sorte, mais plutôt nous creuser la cervelle pour trouver des fonds à leur accorder. Les anciens combattants méritent leurs prestations; ils méritent mieux que le traitement qu'on leur réserve.

Le ministre peut-il dire à la Chambre qu'il s'adressera immédiatement au ministre des Finances et au premier ministre pour leur demander de supprimer sur-le-champ ces réductions honteuses?

**L'hon. Gerald S. Merrithew (ministre des Anciens combattants):** Monsieur le Président, nous avons dit très clairement à la Chambre que nous appuyons les anciens combattants. Par exemple, nous avons amélioré les pensions d'invalidité, nous avons considérablement accru l'indemnité de prisonnier de guerre, nous avons augmenté le Programme pour l'autonomie des anciens combattants de 60 p. 100 cette année seulement, nous avons rétabli les pensions pour conjoints remariés, nous avons